



INCURSION PARMIS LES INDICATEURS DE NIVEAU DE VIE ET DE BIEN-ÊTRE

Regard CFFP R2023/08

LUC GODBOUT
SUZIE ST-CERNY

OCTOBRE 2023

REMERCIEMENTS

La Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke tient à remercier de son appui renouvelé le ministère des Finances du Québec et désire lui exprimer sa reconnaissance pour le financement dont elle bénéficie afin de poursuivre ses activités de recherche.

MISSION DE LA CHAIRE DE RECHERCHE EN FISCALITÉ ET EN FINANCES PUBLIQUES

La Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques (CFFP) a été mise sur pied le 15 avril 2003. Sa mission est à la fois de développer la recherche multidisciplinaire et de diffuser des connaissances sur les enjeux socio-économiques relatifs à la politique fiscale et aux finances publiques.

Pour plus de détails sur la CFFP, visitez son site Internet à l'adresse : <http://cffp.recherche.usherbrooke.ca>.

Luc Godbout est professeur titulaire à l'Université de Sherbrooke et chercheur principal en finances publiques à la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques.

Suzie St-Cerny est chercheure à la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke.

Les auteurs collaborent aux travaux de la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques, qu'ils remercient pour l'appui financier qui a rendu possible la réalisation de cette étude. Ils remercient Pierre Fortin pour ses commentaires. Évidemment, les propos, erreurs ou omissions demeurent la seule responsabilité des auteurs.

Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques
École de gestion, Université de Sherbrooke
2500, boulevard de l'Université
Sherbrooke (Québec) J1K 2R1
cffp.eg@USherbrooke.ca

Pour citer ce texte :

Luc GODBOUT et Suzie ST-CERNY (2023), « Incursion parmi les indicateurs de bien-être », *Regard CFFP R2023/08*, Université de Sherbrooke, Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques, 21 p.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|----|
| Mise en contexte | 1 |
| 1. Baliser certains contours du niveau de vie..... | 2 |
| 1.1 Mesurer le niveau de vie | 2 |
| 1.2 Comparer le niveau de vie | 2 |
| 2. « Aller au-delà du PIB » | 5 |
| 2.1 Rappel de limites généralement reconnues de la mesure du PIB | 5 |
| 2.2 Vers d'autres indicateurs | 6 |
| 3. Recension de quelques indicateurs de bien-être | 10 |
| 3.1 Indice de développement humain..... | 10 |
| 3.2 Indice du vivre mieux de l'OCDE | 11 |
| 3.3 Indice mondial du bonheur..... | 13 |
| 3.4 Interaction entre le niveau de vie et certains autres indicateurs de bien-être..... | 14 |
| Observations et remarques finales | 17 |
| Bibliographie | 19 |
| Annexe 1. Illustrations relatives à certaines initiatives de suivi d'indicateurs..... | 20 |

LISTE DES TABLEAUX

| | |
|---|----|
| Tableau 1. Évolution de l'écart du PIB réel par habitant du Québec par rapport à certaines juridictions choisies, 2022..... | 4 |
| Tableau 2. Nombre d'indicateurs suivis selon diverses initiatives pour une meilleure mesure du progrès ou bien-être | 7 |
| Tableau 3. Les dimensions de l'indice de développement humain | 10 |
| Tableau 4. Thèmes de la mesure du mieux-vivre de l'OCDE..... | 12 |
| Tableau 5. Classement des 35 premières juridictions selon leur rang au PIB réel par habitant, l'Indice de développement humain, l'Indice mondial du bonheur et l'Indice du vivre mieux..... | 15 |

LISTE DES FIGURES

| | |
|---|----|
| Figure 1. Comparaison internationale du PIB réel par habitant à la parité des pouvoirs d'achat, 2022..... | 3 |
| Figure 2. Comparaison interprovinciale du PIB réel par habitant, 2021 | 4 |
| Figure 3. Comparaison internationale de l'indice de développement humain, 2021 | 11 |
| Figure 4. Comparaison internationale du vivre mieux de l'OCDE | 13 |
| Figure 5. Comparaison interprovinciale du vivre mieux de l'OCDE | 13 |
| Figure 6. Comparaison internationale de l'indice mondial du bonheur, 2020-2022 | 14 |

MISE EN CONTEXTE

C'est dans le cadre de la préparation d'une analyse sur l'écart de niveau de vie du Québec avec l'Ontario que s'est posé la question de l'indicateur à privilégier comme mesure de niveau de vie et indirectement de bien-être.

Dans la documentation budgétaire et du ministère des Finances (*Point sur la situation économique et financière* de l'automne 2021¹, Budget 2023-2024² et Plan stratégique 2023-2027 du ministère des Finances³), l'indicateur de niveau de vie utilisé est le PIB réel par habitant. Or, cet indicateur est remis en question quant à sa valeur pour permettre de mesurer le progrès d'une société, ou son bien-être.

Ainsi, partant d'une brève analyse du PIB réel par habitant, le présent Regard CFFP fait une incursion parmi des indicateurs de bien-être permettant de résumer certaines caractéristiques de ces derniers et de se positionner quant à quelques initiatives et à la mesure qu'est le PIB réel par habitant. Notez que les conclusions et des parties de l'analyse sont utilisées dans le Regard CFFP portant sur l'objectif d'enrichissement collectif, document élaboré dans le cadre d'une consultation du ministre des Finances⁴.

¹ MINISTÈRE DES FINANCES DU QUÉBEC (2021). *Le Point sur la situation économique et financière du Québec*. Automne.

² MINISTÈRE DES FINANCES DU QUÉBEC (2023). *Budget 2023-2024. Plan budgétaire*, Mars.

³ MINISTÈRE DES FINANCES DU QUÉBEC (2023). *Plan stratégique 2023-2027 – Ministère des Finances*, Juin, p. 9.

⁴ Luc GODBOUT et Suzie ST-CERNY (2023), « Regard sur l'enrichissement collectif : cerner, s'entendre et agir », *Regard CFFP R2023/07*, Université de Sherbrooke, Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques.

1. BALISER CERTAINS CONTOURS DU NIVEAU DE VIE

En premier lieu, il convient de définir ce qu'on entend par niveau de vie. Ensuite, une comparaison de l'écart de niveau de vie observé avec d'autres juridictions, tant à l'internationale qu'à l'interprovinciale est analysée.

1.1 Mesurer le niveau de vie

Lorsqu'on aborde la notion d'enrichissement collectif, on peut conclure qu'on cherche globalement à améliorer le niveau de vie de la population. Mais, comment le mesure-t-on, sachant notamment qu'il est régulièrement utilisé comme estimation du bien-être économique ? Une première façon de le calculer débute à l'aide du produit intérieur brut (PIB). Calculé par les agences statistiques, le PIB est la valeur de l'ensemble des biens et services produits sur un territoire donné au cours d'une période donnée. Le calcul du PIB constitue une première mesure du revenu agrégé sur un territoire donné, soit l'activité économique. Sur cette base, la valeur de la production se traduit directement en revenus pour les différents agents économiques : travailleurs et propriétaires du capital et de la terre.

Ramené en dollars constants, pour éliminer les effets de l'inflation, le PIB **réel** qui en découle, est un agrégat macroéconomique précieux pour mesurer l'évolution de l'activité économique sur un territoire donné. L'évolution positive de l'activité économique devient la première quantification de la hausse du niveau de vie. En tenant compte de la population, on obtient alors le **PIB réel par habitant** qui constitue une estimation du niveau de vie des habitants d'une juridiction donnée, ainsi que de leur capacité de payer (notamment pour financer les services publics).

Cet indicateur, qui a l'avantage d'être facile à calculer, est utilisé comme indicateur approximatif du bien-être. Même sans être précis et régulièrement remis en question à cet égard, il convient de souligner qu'une croissance soutenue du PIB est le plus souvent un déterminant d'amélioration du niveau de vie, et qu'il contribue alors au bien-être. Ainsi, l'analyse du bien-être économique sous l'angle du PIB réel par habitant, compte tenu de sa relative simplicité d'interprétation, s'avère un indicateur commode et difficilement révoquant !

En outre, il faut rappeler que bien que le PIB apparaisse corrélé à certaines dimensions du bien-être, il avait été soulevé dès sa conception qu'il ne s'agissait pas d'un indicateur servant à le mesurer. Plusieurs limites rendent incomplète son utilisation comme indicateur unique du bien-être. La section 2 du présent texte aborde notamment cette question.

Cela étant dit, il demeure intéressant de comparer les résultats du Québec selon cette mesure habituelle du niveau de vie.

1.2 Comparer le niveau de vie

Les figures 1 et 2 comparent le PIB réel par habitant du Québec dans une perspective internationale et interprovinciale.

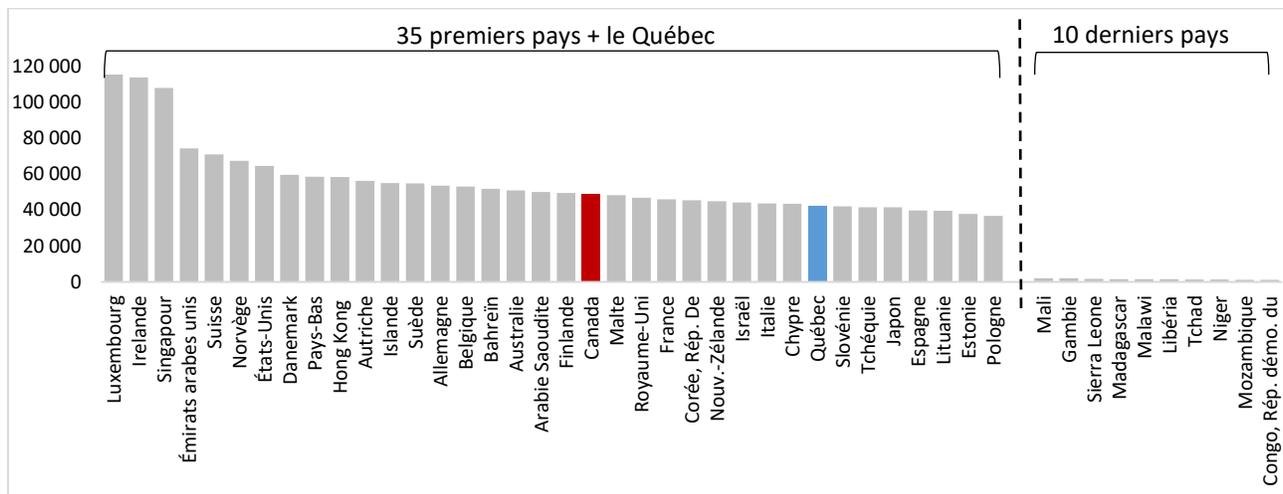
Sous l'angle international, le classement est construit à partir des données les plus récentes de la Banque mondiale sur la base du PIB réel mesuré en dollars US à la parité des pouvoirs d'achat. Sur un ensemble de

130 pays⁵, le Luxembourg, l’Irlande, Singapour, les Émirats arabes unis et la Suisse occupent les cinq premières positions du classement. Le Canada occupe quant à lui la 20^e position, alors que le Québec inséré dans cette comparaison se classe à la 29^e place. Si la comparaison s’était limitée aux économies avancées selon la liste du Fonds monétaire international, le Canada obtiendrait alors le 15^e rang et le Québec le 22^e rang. Tant le Canada que le Québec apparaissent sous la moyenne des économies avancées alors que le Canada surpasse la moyenne des pays de l’OCDE, ce qui n’est pas le cas du Québec.

Le PIB par habitant en \$ US PPA serait 52,3 % plus élevé aux États-Unis qu’au Québec. Cet écart est de 15,2 % avec le Canada dans son ensemble et de 23,1 % avec les économies avancées et de 8,3 % avec l’ensemble des pays de l’OCDE.

Sous l’angle interprovincial, le Québec se trouvait en 2021 en 7^e position. Sans surprise, ce sont trois provinces productrices de pétrole qui arrivent en haut du classement, à savoir l’Alberta, la Saskatchewan et Terre-Neuve-Labrador alors que les provinces maritimes (Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse et Île-du-Prince-Édouard) ferment la marche. Dans cette comparaison, les PIB réels par habitant du Canada et de l’Ontario sont plus élevés que celui du Québec, respectivement de 15,2 % et de 14,0 %.

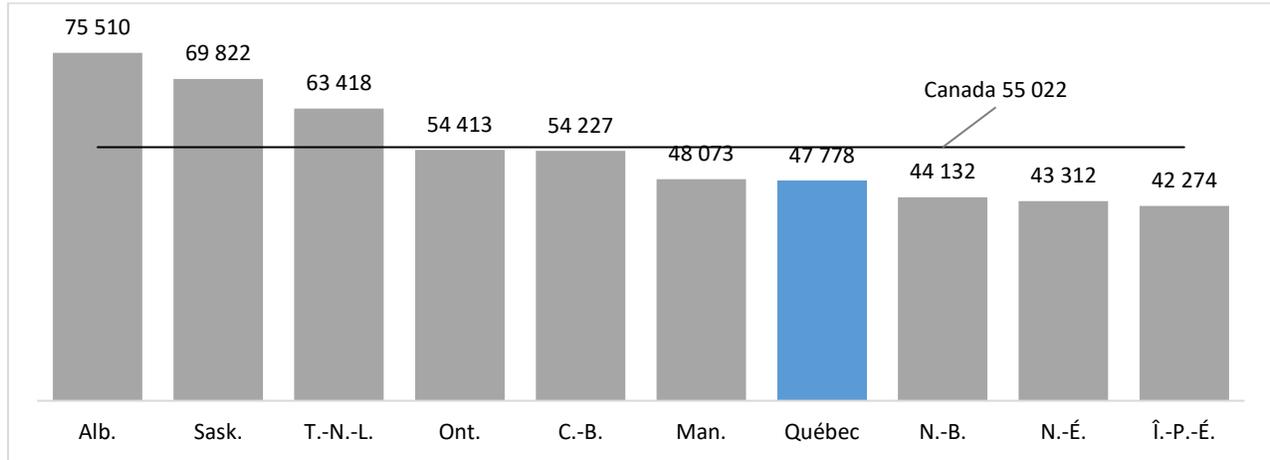
Figure 1. Comparaison internationale du PIB réel par habitant à la parité des pouvoirs d’achat, 2022



Source : Banque mondiale, base des données de PIB en dollars US tenant compte de la parité des pouvoirs d’achat et Institut de la Statistique du Québec.

⁵ Afin d’harmoniser les pays comparés, avec les autres indicateurs, les juridictions suivantes ont été retirées des 137 pays recensés : Afghanistan, Kosovo, Liban, Palestine, Nicaragua, Taiwan et Venezuela.

Figure 2. Comparaison interprovinciale du PIB réel par habitant, 2021



Source : Statistique Canada, Tableaux 36-10-0222-01 et 17-10-0005-01.

Après avoir constaté les écarts de PIB réel par habitant, il apparaît également intéressant d’analyser leur évolution. Depuis 1990, le Québec a pu améliorer son écart de PIB réel par habitant avec le Canada, l’écart réduisant de 4,5 points de pourcentage pour atteindre 15,2 %. Un constat similaire s’observe avec l’Ontario, mais d’une manière un peu plus marquée, où l’écart s’est résorbé de 8,1 points de pourcentage. Toutefois, l’écart s’est considérablement accru par rapport aux États-Unis, passant de 40,1 % à 52,3 %, une détérioration de 12,2 points de pourcentage. Une détérioration s’observe également en ce qui concerne l’écart avec les économies avancées.

Tableau 1. Évolution de l’écart du PIB réel par habitant du Québec par rapport à certaines juridictions choisies, 2022

| | 1990 | 2022 | Variation en points de % |
|--------------------|--------|--------|--------------------------|
| Canada | 19,7 % | 15,2 % | -4,5 |
| Ontario | 22,1 % | 14,0 % | -8,1 |
| États-Unis | 40,1 % | 52,3 % | +12,2 |
| Économies avancées | 19,6 % | 23,1 % | +3,5 |

Sources : Statistique Canada, Banque Mondiale, Institut de la statistique du Québec et calculs des auteurs.

Notes : Selon le calcul PIB réel par habitant de l’autre juridiction divisé par PIB réel par habitant du Québec moins 1, le tout multiplié par 100 ; La comparaison avec les États-Unis et les moyennes de pays avancées est en \$ US PPA.

2. « ALLER AU-DELÀ DU PIB »

Comme, il est souligné plus haut, si le PIB réel par habitant est une approximation du niveau de vie, son utilisation a régulièrement été étendue à une approximation du bien-être économique et social. Or, le bien-être possède, contrairement à la valeur de la production, de multiples dimensions. En cherchant à le mesurer, on déborde rapidement de la valeur du PIB pour élargir à une série de composantes regroupant des éléments de conditions de vie matérielles et relatifs à la qualité de vie. À l'égard des conditions de vie matérielles, on ne peut faire abstraction des revenus, mais d'autres composantes peuvent s'y ajouter, par exemple la qualité des logements et la participation au marché du travail. Du côté de la qualité de vie, tenir compte d'une mesure de santé et d'une mesure concernant l'éducation apparaît également incontournable.

En sus du fait que le PIB n'a pas été conçu pour être une mesure du bien-être, ce n'est pas d'hier qu'il est reconnu souhaitable par plusieurs d'aller au-delà du PIB pour mieux appréhender la notion de bien-être ou de progrès économique et social.

2.1 Rappel de limites généralement reconnues de la mesure du PIB

Ainsi, il y a un large consensus quant au fait que la mesure du PIB a plusieurs faiblesses, en partie comme mesure du niveau d'activité économique, puis comme mesure du niveau de vie et enfin, comme mesure du bien-être.

Haggart (2000)⁶ énumère certaines de ces faiblesses, notamment comme mesure de bien-être. Il indique que le PIB,

- exclut des activités non rémunérées : les exemples sont notamment l'absence de prise en compte du travail ménager, des soins aux enfants et du bénévolat.
- inclut certaines dépenses qui ne contribuent pas à une réelle augmentation de la richesse : guerre, catastrophes naturelles, maladies. Elles entraînent une hausse de dépenses, et par là elles peuvent stimuler l'activité économique, mais elles ne peuvent prétendre contribuer au bien-être.
- ne tient pas compte des stocks : le PIB mesure les flux et non les stocks. Par exemple, la consommation de ressources naturelles non renouvelables ajoute au PIB, tandis que la réduction des stocks qui en découle, qui n'est pas considérée, affecte à la baisse la richesse d'un État. En d'autres mots, le PIB ne tient donc pas compte du caractère soutenable ou non de l'économie, notamment en matière de dégradation de l'environnement.
- ne tient pas compte de la répartition du revenu ni de la consommation : on ne peut présumer du niveau de pauvreté ni des inégalités selon les résultats du PIB ou du PIB par habitant.
- ignore certains facteurs de bien-être qui ne sont pas d'ordre économique : le PIB ne mesure que des éléments auxquels il est possible de mettre un prix. Ainsi, certains éléments qui comptent, par exemple la faible criminalité ou la qualité de l'air, ne peuvent y être inclus.

Ainsi, il faut convenir que se limiter au PIB pour mesurer approximativement le bien-être impliquerait d'exclure plusieurs autres facteurs d'importance.

⁶ Blayne HAGGART (2000). Le produit intérieur brut et les autres indicateurs sociaux et économiques, PRB 00-22F [<https://publications.gc.ca/Collection-R/LoPBdP/BP/prb0022-f.htm>]

L'utilité d'ajouter l'analyse de divers indicateurs pour mieux saisir l'évolution du bien-être, d'aller au-delà de mesures uniquement construites à partir du PIB est plutôt bien ancrée dans la littérature.

Même s'il y a eu des initiatives avant, la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social, mise sur pied en 2008 a fortement influencé les réflexions internationales sur la mesure du bien-être. Sous le leadership des Nobels d'économie Joseph Stiglitz (président de la Commission) et Amartya Sen (conseiller de la Commission), la Commission a rendu public un rapport étoffé en septembre 2009 qui rappelait de façon détaillée les limites du PIB comme mesure et présentait plusieurs recommandations pratiques – le « rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi » (Stiglitz et coll., 2009)⁷. Sommairement, on peut résumer l'essence de ce rapport par le fait qu'il déplace l'attention de la seule croissance économique vers le bien-être individuel. Suivant ce rapport, un groupe, sous l'égide de l'OCDE, a été créé pour poursuivre les travaux de la Commission. Un document publié à l'OCDE présente notamment certains des travaux du « High-Level Group on the Measurement of Economic Performance and Social Progress »⁸. Ce dernier va dans le même sens quant à l'importance de mieux mesurer le bien-être.

2.2 Vers d'autres indicateurs

Une fois admis qu'il faut aller plus loin que le PIB, plusieurs questions se posent quant aux indicateurs à sélectionner et comment les utiliser.

Caractéristiques et nombre

Certaines caractéristiques se recoupent dans diverses recensions d'indicateurs⁹ :

- Pertinence et intelligibilité ;
- Fiabilité et précision ;
- Sensibilité ;
- Cohérence dans le temps ;
- Comparaison possible avec d'autres juridictions.

Si ces dernières semblent aller de soi, un choix doit également être fait quant au nombre d'indicateurs. Il s'agit donc d'un choix entre simplicité et exhaustivité. Selon certains, un nombre trop faible implique d'évacuer des pans importants du bien-être. Toutefois, un grand nombre rend les diagnostics difficiles à faire.

L'Institut de la statistique du Québec (ISQ, 2022) a inclus dans la documentation de son propre cadre d'analyse un tableau comparatif montrant une grande variabilité dans le nombre d'indicateurs selon diverses initiatives, soit de 10 indicateurs plus le PIB en France (*Les nouveaux indicateurs de richesse*) à 230 indicateurs pour le *Cadre mondial d'indicateurs pour les Objectifs de développement durable* des Nations Unies.

⁷ J. E. STIGLITZ, A. SEN and J.-P. FITOUSSI (2009), *Report by the Commission on the Measurement of Economic and Social Progress*, <https://ec.europa.eu/eurostat/documents/8131721/8131772/Stiglitz-Sen-Fitoussi-Commission-report.pdf>

⁸ J. E. STIGLITZ, J. FITOUSSI and M. DURAND (2018), *Beyond GDP: Measuring What Counts for Economic and Social Performance*, OECD Publishing, Paris. <https://doi.org/10.1787/9789264307292-en>

⁹ Notamment dans : Blayne HAGGART (2000), *op. cit.* ; François DUPUIS et Joëlle NOREAU (2018), « Et si la performance de l'économie passait par autre chose que le PIB ? », *Point de vue économique*, Desjardins, Études économiques ; INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2022). *Indicateurs de progrès du Québec. Mesure du bien-être et de la richesse nationale. Cadre conceptuel et méthodologique* ; J. E. STIGLITZ, A. SEN and J.-P. FITOUSSI (2009), *op. cit.*

Tableau 2. **Nombre d'indicateurs suivis selon diverses initiatives pour une meilleure mesure du progrès ou bien-être**

| Initiative | Territoire (organisation) | Nombre d'indicateurs |
|---|----------------------------------|---------------------------------------|
| À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE | | |
| Rapports Comment va la vie ? de l'OCDE | OCDE | 36 principaux dans le rapport de 2020 |
| Rapport du Joint UNECE/Eurostat/OECD Task Force on Measuring Sustainable Development | Nations Unies | 25 dans le petit ensemble de mesure |
| Cadre mondial d'indicateurs pour les Objectifs de développement durable (ODD) | | 230 |
| AVEC LISTE COURTE D'INDICATEURS (15 OU MOINS) | | |
| Les nouveaux indicateurs de richesse | France | 10 + PIB |
| Personal and economic well-being in the UK | Royaume-Uni | 12 |
| Indicatori di benessere equo e sostenibile [Indicateurs de bien-être équitables et durables] | Italie | 12 |
| New measures of well-being | Suède | 15 |
| AU QUÉBEC ET AU CANADA | | |
| Liste de premier niveau du système québécois d'indicateurs de développement durable* | Québec | 22 |
| Indicateurs de progrès du Québec | Québec (ISQ) | 15 |
| Étude Et si la performance économique passait par autre chose que le PIB ? (François Dupuis et Joëlle Noreau) | Québec (Desjardins) | 23 |
| Les indicateurs du bien-être au Québec | Québec (Collectif G15+) | 55 (+18 identifiés « à documenter ») |
| Cadre d'indicateurs canadien pour les objectifs de développement durable | Canada | 76 |
| Cadre national de la qualité de vie Canada | Canada | 84 |

* En cours de révision.

Source : Institut de la statistique du Québec (2022). *Indicateurs de progrès du Québec. Mesure du bien-être et de la richesse nationale. Cadre conceptuel et méthodologique*. p. 35. Adapté par les auteurs.

Tableau de bord ou indice composite

Le tableau 2 recense des initiatives de suivi d'indicateurs qui sont en quelque sorte des tableaux de bord. Or, ces initiatives ont choisi de présenter ces indicateurs sans créer d'indice composite.

À priori, l'option d'un indice composite aurait l'avantage de simplifier une partie de l'analyse, permettant plus aisément de qualifier le progrès d'une société. Toutefois, dès lors qu'on songe à un indice composite, se pose la question de l'addition de facteurs de qualité de vie ainsi que celles de la pondération des divers éléments composant l'indice, nécessitant une bonne part de subjectivité. Enfin, au-delà de l'indication donnée par un résultat global, il est difficile de cerner les zones à améliorer ou celles qui sont des forces. Une analyse subséquente doit donc être obligatoirement ajoutée.

La possibilité du tableau de bord ramène davantage au besoin de tenir compte du caractère multidimensionnel qu'on cherche à analyser. Cependant, le simple recours à un tableau de bord avec plusieurs indicateurs rend alors difficile de déterminer si le bien-être s'améliore globalement autrement que par une interprétation consistant à calculer le nombre d'indicateurs s'étant amélioré sur le total. Cette fois, la question qui se pose concerne la façon d'opérationnaliser l'utilisation d'un grand nombre d'indicateurs.

Initiatives canadiennes et québécoises en bref

Des initiatives de recension d'indicateurs visant l'amélioration du bien-être sont nombreuses et existent à plusieurs endroits dans le monde¹⁰. Chacune d'entre elles va dans le sens d'une analyse élargie de plusieurs dimensions du progrès ou du bien-être avec plus ou moins d'indicateurs, parmi lesquelles il y a une composante relative à la « prospérité » qui inclut la notion de revenu, et dans bien des cas, de PIB réel par habitant ou s'en rapprochant.

Si la plus imposante est celle des **Nations Unies**, soit le *Cadre mondial d'indicateurs pour les Objectifs de développement durable* qui comportent 17 objectifs¹¹, avec 169 cibles et 230 indicateurs¹², le gouvernement du **Canada** a présenté en 2021 une « Stratégie sur la qualité de vie pour le Canada »¹³ qui l'a mené à proposer un « Cadre de qualité de vie ».

Ce cadre se compose d'un ensemble de 84 indicateurs, organisés en une série de domaines : la prospérité, la santé, la société, la saine gouvernance et l'environnement¹⁴. Il a été rendu public dans le Budget 2021 et la documentation budgétaire 2023 inclut ainsi un *Énoncé et rapport sur les répercussions sur le genre, la diversité et la qualité de vie* dans lequel on retrouve notamment les principaux domaines du cadre que chacune des mesures budgétaires devrait faire progresser et qui énumère les indicateurs pertinents.

Au **Québec**, les deux initiatives principales sont celles de l'ISQ et ses *Indicateurs de progrès du Québec* et celle du collectif G15+ et ses *Indicateurs du bien-être au Québec*.

L'Institut de la Statistique du Québec (ISQ) publie des *Indicateurs de progrès du Québec pour la mesure du bien-être et de la richesse nationale*¹⁵ depuis 2022. Une série de 15 indicateurs, reliés soit au bien-être actuel soit à la richesse nationale, permettent de jeter un regard sur les multiples dimensions du progrès. Deux indicateurs supplémentaires y sont également présentés, le produit intérieur brut réel par habitant et le taux d'accroissement de la population. La comparaison des données peut se faire avec les résultats du Canada pris dans son ensemble ou avec le reste du Canada excluant le Québec.

Le collectif G15+ publie, quant à lui, *Les Indicateurs du bien-être au Québec*¹⁶, qui comprend des comparaisons avec l'Ontario et avec l'ensemble du Canada. Dans ce cas, les 55 indicateurs documentés sont regroupés sous trois thèmes et piliers. Le thème Économie couvre la prospérité, l'emploi, le talent et compétence ainsi que l'innovation. Le thème Société couvre la pauvreté, l'égalité, le logement, la qualité de vie, la santé et sécurité ainsi que la culture. Enfin, le thème Environnement couvre la qualité de l'air et le climat, l'énergie, l'eau, la soutenabilité, la mobilité durable, l'utilisation des terres ainsi que la biodiversité.

Notons que si l'ISQ privilégie l'utilisation d'un ensemble d'indicateurs plutôt que la construction d'un indice composite, le collectif G15+ indique dans sa documentation une série de pistes d'actions dont une volonté d'enrichir ses indicateurs de trois indices composites et d'un indice global. Il s'y retrouve également l'idée de

¹⁰ Les illustrations permettant d'imager les initiatives brièvement décrites dans la présente sous-section sont présentées à l'annexe 1.

¹¹ NATIONS UNIES (2015), Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 25 septembre 2015, https://ggim.un.org/documents/A_Res_70_1_f.pdf

¹² <https://sdgs.un.org/fr>

¹³ MINISTÈRE DES FINANCES DU CANADA (2021) *Vers une stratégie sur la qualité de vie pour le Canada* <https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/services/publications/mesurer-ce-qui-importe-vers-strategie-qualite-vie-canada.html>

¹⁴ <https://www160.statcan.gc.ca/about-apropos-fra.htm>

¹⁵ <https://statistique.quebec.ca/fr/document/indicateurs-progres-quebec>

¹⁶ <https://indicateurs.quebec/>

doter les indicateurs du bien-être au Québec de cibles, lorsque possible, ce qui faciliterait la mesure du progrès accompli¹⁷.

Enfin, il est également utile de rappeler que les ministères du Québec ont tous un plan stratégique qui identifie une série de pistes d'actions, de cibles à atteindre et donc d'indicateurs à suivre. S'il ne s'agit pas à proprement parler d'initiatives de mesure du bien-être et que certains des objectifs sont de nature plus administrative, d'autres pourraient assurément être identifiés comme des objectifs visant l'amélioration du bien-être de la société québécoise.

¹⁷ <https://indicateurs.quebec/projet#pistes>

3. RECENSION DE QUELQUES INDICATEURS DE BIEN-ÊTRE

Des initiatives visant à mesurer le bien-être en utilisant un indice unique autre que le PIB existent également. Ainsi, trois indices pouvant entrer dans la grande famille des indices de bien-être sont présentés ici. Ces indices démontrent bien la volonté de mieux capter les diverses dimensions permettant de constater l'amélioration ou non du bien-être sur un territoire donné.

3.1 Indice de développement humain

Depuis 1990, l'indice de développement humain est publié par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)¹⁸. Il mesure le progrès des pays en construisant un indice qui tient compte de trois dimensions, à savoir : la santé, le revenu et l'éducation.

La dimension « santé » est déterminée par l'espérance de vie à la naissance. La dimension « revenu » est déterminée par le logarithme du revenu brut par habitant à la parité des pouvoirs d'achat. Enfin, la dimension « éducation » est déterminée par la durée moyenne de scolarisation pour les adultes de plus de 25 ans ainsi que par la durée attendue de scolarisation pour les enfants d'âge scolaire.

Le tableau 3 expose les valeurs minimales et maximales ayant été fixées afin de transformer les indicateurs exprimés en différentes unités en des indices compris entre 0 et 1. Les valeurs minimales et maximales servent respectivement de « zéros naturels » et de « cibles ambitieuses », à partir desquelles les indicateurs des composantes sont normalisés.

Tableau 3. Les dimensions de l'indice de développement humain

| Dimension | Indicateur | Minimum | Maximum |
|-----------|--|---------|---------|
| Santé | Espérance de vie à la naissance | 20 | 85 |
| Revenu | Revenu national brut par habitant (en PPA en \$ de 2017) | 100 | 75 000 |
| Éducation | Durée attendue de scolarisation (en années) | 0 | 18 |
| | Durée moyenne de scolarisation (en années) | 0 | 15 |

Source : <https://hdr.undp.org/data-center>

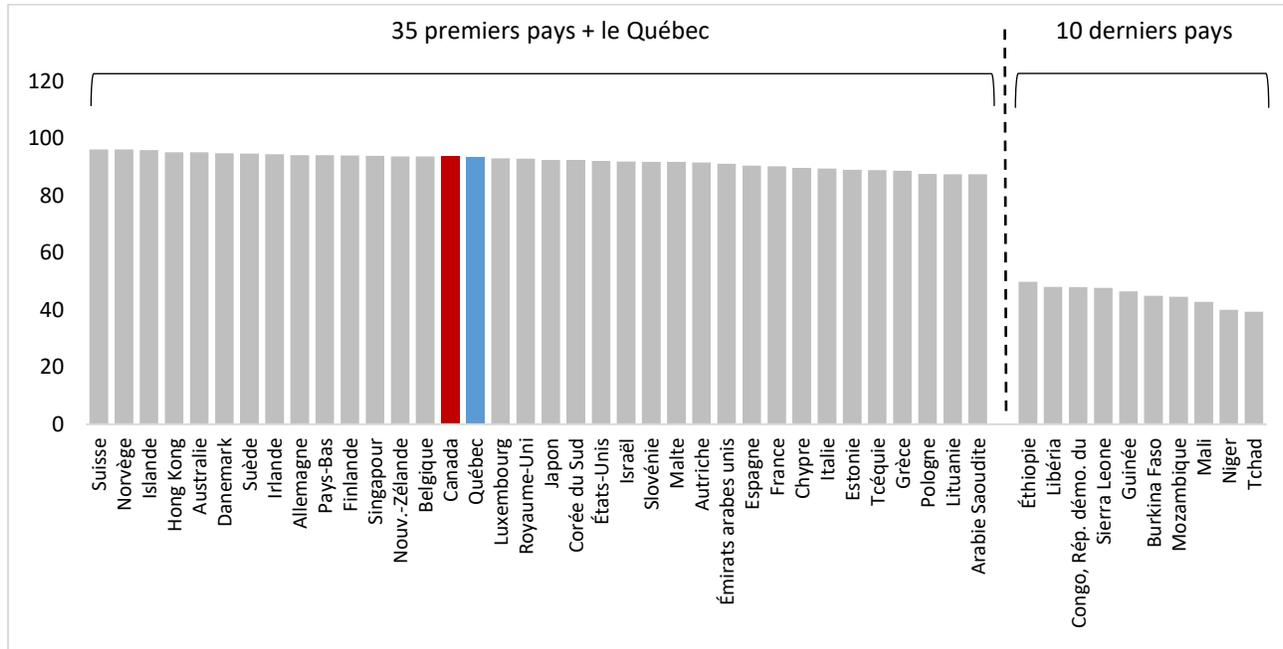
L'indice du développement humain est la moyenne géométrique des trois dimensions où chacune d'elle a été ramenée entre 0 et 1 à savoir (indice-santé x indice-revenu x indice-éducation)^{1/3}

Sur un ensemble de 130 pays, la Suisse arrive en première position suivie de la Norvège, de l'Islande, de Hong Kong et de l'Australie pour les cinq premières positions du classement. Le Canada occupe quant à lui la 15^e position, alors que le Québec inséré dans la comparaison se classe à la 16^e place¹⁹.

¹⁸ Ce classement est disponible ici : <http://hdr.undp.org/fr/statistics/>

¹⁹ Estimation du calcul de l'indice pour le Québec par les auteurs. Le détail sera fourni sur demande.

Figure 3. Comparaison internationale de l'indice de développement humain, 2021



Sources : <http://hdr.undp.org/fr/statistics/> et calcul des auteurs pour le Québec à partir de Statistique Canada, tableaux 13-10-0837-01, 36-10-0221-01, 36-10-0223-01 et 17-10-0005-01, World Bank data (<https://data.worldbank.org/indicator/>), Indicateurs de l'éducation 2011-2012, <https://www.ledevoir.com/societe/education/113072/l-esperance-de-scolarisation-stagne-au-quebec>.

3.2 Indice du vivre mieux de l'OCDE

Inspiré par les travaux de rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi, depuis 2011, dans le cadre d'une initiative visant à « mesurer le bien-être et le progrès » l'OCDE publie l'indice « Vivre mieux »²⁰ pour chacun de ses 38 pays membres ainsi que le Brésil, la Russie et l'Afrique du Sud, donc au total 41 pays. L'indice est construit sur la base d'une série d'indicateurs, dont le tableau 4 recense les thèmes relatifs au mieux-vivre des individus en matière de conditions de vie matérielles et de qualité de vie.

En vue d'apprécier chacun de ces thèmes, l'OCDE utilise un certain nombre d'indicateurs spécifiques par thème. Par exemple, pour le thème emploi, les quatre indicateurs suivants sont utilisés : la sécurité d'emploi, le revenu moyen d'activité, le taux de chômage de longue durée et le taux d'emploi. Comme dans l'indice de développement humain, un processus de normalisation des indicateurs est effectué.

²⁰ Pour plus de détail, voir oecdbetterlifeindex.org

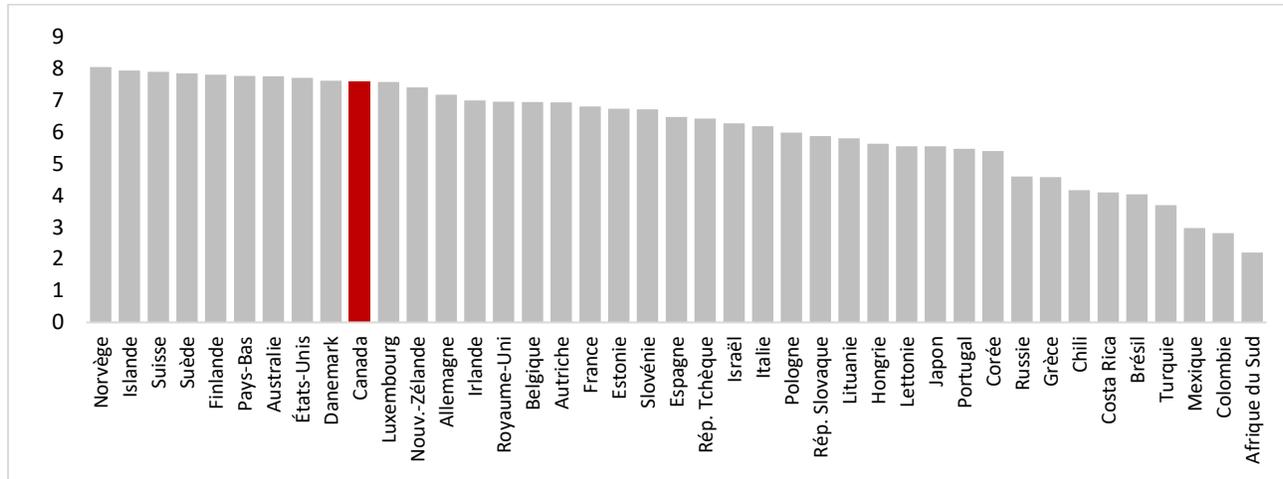
Tableau 4. **Thèmes de la mesure du mieux-vivre de l'OCDE**

| Conditions de vie matérielles | Qualité de vie |
|--|--|
| Revenu | Liens sociaux |
| – Patrimoine net des ménages | – Qualité du réseau social |
| – Revenu disponible des ménages | Éducation |
| Logement | Années de scolarité |
| – Coût du logement | – Compétences des élèves |
| – Accès aux équipements sanitaires de base | – Niveau d'instruction |
| – Nombre de pièces par personne | Environnement |
| Emploi | – Qualité de l'eau |
| – Sécurité d'emploi | – Pollution atmosphérique |
| – Revenus moyens d'activité | Engagement civique |
| – Taux de chômage de longue durée | – Participation électorale |
| – Taux d'emploi | – Participation de parties prenantes à l'élaboration de réglementation |
| | Santé |
| | – Auto-évaluation de l'état de santé |
| | – Espérance de vie |
| | Satisfaction |
| | – Satisfaction à l'égard de la vie |
| | Sécurité |
| | – Taux d'homicides |
| | – Sentiment de sécurité des personnes lorsqu'elles marchent seules la nuit |
| | Équilibre travail-vie |
| | – Temps consacré aux loisirs et à soi |
| | – Horaires de travail lourds |

L'OCDE ne publie pas officiellement de classement des pays, mais les utilisateurs du site peuvent pondérer les différents thèmes et obtenir un indice composite qui peut alors être classé. Dans la construction de l'indice, il est suggéré aux utilisateurs de débiter par un classement où tous les thèmes ont la même importance relative.

Ainsi, considérant qu'il y a 11 thèmes et que le classement se fait en fonction d'un poids égal pour chacun, on attribue, sur une note sur 100, un poids de 9,1 à chaque thème. Sur cette base, et selon la plus récente version de l'indice Vivre mieux de l'OCDE, les cinq premières positions sont respectivement occupées par la Norvège, l'Islande, la Suisse, la Suède, la Finlande et les Pays-Bas. Le Canada occupe quant à lui la 10^e position.

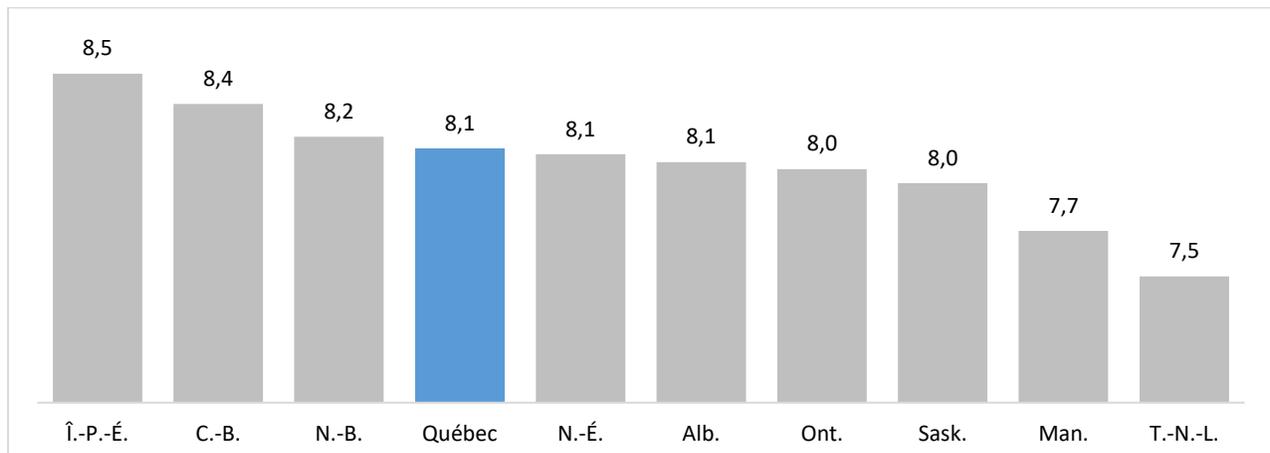
Figure 4. Comparaison internationale du vivre mieux de l'OCDE



Source : <https://www.oecdbetterlifeindex.org/fr/>

L'analyse a également été élargie aux États infranationaux, permettant notamment de comparer les provinces du Canada. L'indicateur infrarégional est construit avec les mêmes thèmes que celui des pays, mais certaines variables diffèrent, ce qui rend difficile la comparaison avec les résultats des pays, empêchant ainsi d'insérer le Québec dans la comparaison internationale. Cela étant dit, parmi les provinces du Canada, il est possible de voir que le Québec est en 4^e position (figure 5).

Figure 5. Comparaison interprovinciale du vivre mieux de l'OCDE



Source : <https://www.oecdregionalwellbeing.org/>

3.3 Indice mondial du bonheur

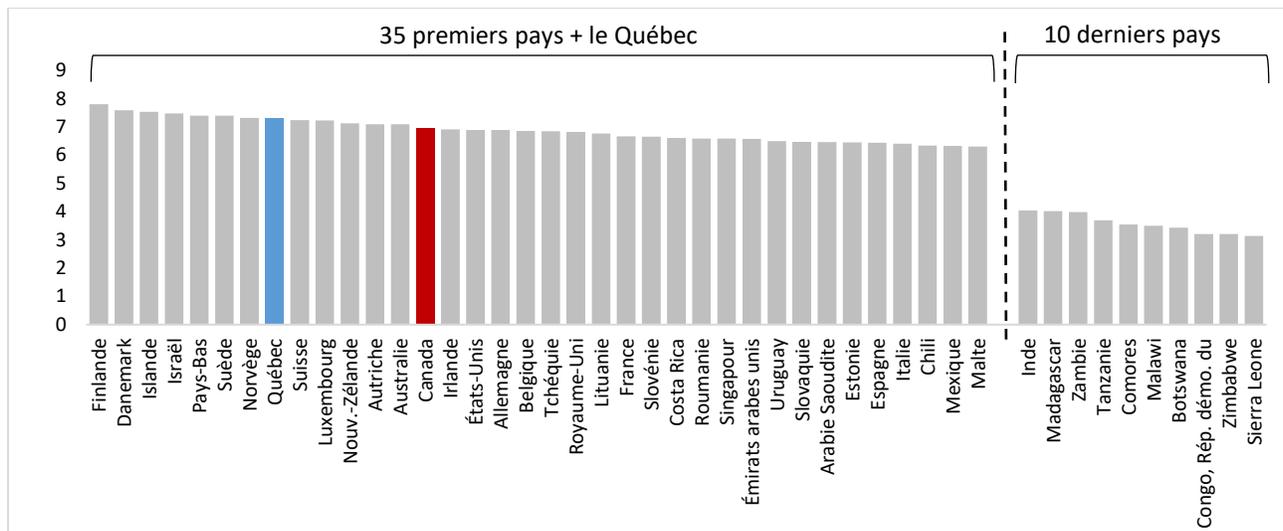
Depuis 2012, l'indice mondial du bonheur est publié par le Réseau des solutions pour le développement durable des Nations unies. Le résultat de chaque pays s'appuie sur la principale question d'évaluation de la vie posée dans un sondage Gallup mondial, où il est demandé aux répondants de penser à une échelle, sur

la base de meilleure vie possible (10) à la pire vie possible (0). On leur demande ensuite d'évaluer leur propre vie actuelle sur cette échelle²¹.

De plus, le rapport décompose le résultat d'un pays sur la base de six facteurs explicatifs, à savoir : le PIB par habitant, le soutien social, l'espérance de vie en santé, la liberté de choix, la générosité perçue et le faible niveau de corruption.

Sur un ensemble de 130 pays, la Finlande arrive en tête pour les années 2020-2022 suivies du Danemark, de l'Islande, d'Israël et des Pays-Bas pour les cinq premières positions du classement. Le Canada occupe quant à lui la 13^e position, alors que le Québec se classe à la 8^e place²².

Figure 6. **Comparaison internationale de l'indice mondial du bonheur, 2020-2022**



Source : <https://happiness-report.s3.amazonaws.com/2023/WHR+23.pdf>

3.4 Interaction entre le niveau de vie et certains autres indicateurs de bien-être

L'analyse cherche maintenant à voir s'il y a une corrélation entre les résultats obtenus en matière de niveau de vie sur la base du PIB réel par habitant et les résultats des différents indices qui ajoutent davantage d'éléments pour évaluer le bien-être. Dit autrement, est-ce que, règle générale, un bon classement au PIB réel par habitant est un bon prédicteur de bon classement en ce qui a trait à l'indice de développement humain (IDH) du PNUD, à l'indice mondial du bonheur (sondage Gallup) ou à l'indice du vivre mieux de l'OCDE ?

Le tableau 5 indique le rang des 35 premières juridictions sur la base du PIB réel et le rang pour chacun de ces pays sur la base des trois indices.

²¹ Pour plus de détails : John HELLIWELL, Richard LAYARD, Jeffrey SACHS, Jan-Emmanuel DE NEVE, Lara AKNIN et Shun WANG (2023). *World Happiness Report*, Organisation des Nations Unies, New York, mars, p. 53 de l'annexe statistique.

<https://happiness-report.s3.amazonaws.com/2023/WHR+23.pdf>

²² Les données obtenues par Pierre Fortin auprès du principal auteur du chapitre 2 du WHR 2023, John Helliwell. Le résultat pour le Québec est de 7,31.

Tableau 5. Classement des 35 premières juridictions selon leur rang au PIB réel par habitant, l'Indice de développement humain, l'Indice mondial du bonheur et l'Indice du vivre mieux

| Juridictions | PIB réel par habitant 130 pays | Indice de développement humain (PNUD) 130 pays | Indice du bonheur (GALLUP) 130 pays | Indice du vivre mieux (OCDE) 41 pays |
|---------------------|--------------------------------|--|-------------------------------------|--------------------------------------|
| Luxembourg | 1 | 16 | 9 | 11 |
| Irlande | 2 | 8 | 14 | 14 |
| Singapour | 3 | 12 | 25 | nd |
| Émirats arabes unis | 4 | 25 | 26 | nd |
| Suisse | 5 | 1 | 8 | 3 |
| Norvège | 6 | 2 | 7 | 1 |
| États-Unis | 7 | 20 | 15 | 8 |
| Danemark | 8 | 6 | 2 | 9 |
| Pays-Bas | 9 | 10 | 5 | 6 |
| Hong Kong | 10 | 4 | 79 | nd |
| Autriche | 11 | 24 | 11 | 17 |
| Islande | 12 | 3 | 3 | 2 |
| Suède | 13 | 7 | 6 | 4 |
| Allemagne | 14 | 9 | 16 | 13 |
| Belgique | 15 | 14 | 17 | 16 |
| Bahreïn | 16 | 36 | 39 | nd |
| Australie | 17 | 5 | 12 | 7 |
| Arabie Saoudite | 18 | 35 | 29 | nd |
| Finlande | 19 | 11 | 1 | 5 |
| Canada | 20 | 15 | 13 | 10 |
| Malte | 21 | 23 | 35 | nd |
| Royaume-Uni | 22 | 17 | 19 | 15 |
| France | 23 | 27 | 21 | 18 |
| Corée du Sud | 24 | 19 | 54 | 31 |
| Nouvelle-Zélande | 25 | 13 | 10 | 12 |
| Israël | 26 | 21 | 4 | 23 |
| Italie | 27 | 29 | 32 | 24 |
| Chypre | 28 | 28 | 43 | nd |
| Slovénie | 29 | 22 | 22 | 20 |
| Tchéquie | 30 | 32 | 18 | 22 |
| Japon | 31 | 18 | 44 | 30 |
| Espagne | 32 | 26 | 31 | 21 |
| Lituanie | 33 | 34 | 20 | 27 |
| Estonie | 34 | 30 | 30 | 19 |
| Pologne | 35 | 33 | 37 | 25 |

Sources : Banque mondiale, base des données de PIB en dollars US PPA, <http://hdr.undp.org/fr/statistics/>, <https://happiness-report.s3.amazonaws.com/2023/WHR+23.pdf>, oecdbetterlifeindex.org

Sur la base du classement des 35 premières juridictions selon le PIB réel par habitant, il est possible de constater que 34 apparaissent également au sein des 35 premières juridictions classées selon l'Indice du développement humain. Seul le Bahreïn, 16^e selon le PIB réel par habitant ne s'y retrouve pas. Notons toutefois qu'il se classe au 36^e rang de l'Indice du développement humain.

Dans le cas de l'Indice mondial du bonheur, ce sont 29 pays des 35 pays identifiés selon le PIB réel par habitant qui sont aussi dans les 35 premiers pays. Parmi les pays exclus, en plus du Bahreïn, il y a Hong Kong, la Corée du Sud, Chypre, le Japon et la Pologne même s'ils figurent dans les 35 premiers pays du classement du PIB réel par habitant.

Enfin, parmi les 35 premiers pays classés sur la base du PIB réel par habitant, 28 sont des pays membres de l'OCDE pour lequel l'Indice du vivre mieux est calculé. Or, ces 28 pays figurent tous dans les 31 premières positions de l'Indice du vivre mieux.

Bien sûr, chaque indicateur a ses particularités, et dans certaines situations, la symétrie n'est pas parfaite. Par exemple, les Émirats arabes unis ont la 4^e position pour le PIB réel par habitant, mais glissent à la 25^e position pour l'Indice de développement humain et en 26^e position pour l'Indice mondial du bonheur. Ou encore, Hong Kong voit sa 4^e position à l'Indice du développement humain se transformer en 79^e position pour l'Indice mondial du bonheur. Inversement, le Danemark apparaît comme un bel exemple de corrélation entre les quatre indicateurs. En effet, il obtient la 8^e place pour le PIB par habitant, la 6^e pour l'Indice de développement humain, la 2^e pour l'Indice mondial du bonheur et la 9^e place pour l'Indice du vivre mieux de l'OCDE. À l'instar du Danemark, les données canadiennes révèlent une relative homogénéité.

Sans prétendre qu'un bon classement au PIB par habitant équivaut systématiquement à une population remplie de bonheur, il convient de signaler que, de manière générale, le classement au PIB réel par habitant possède bien un pouvoir de prédiction.

Lorsqu'on analyse les données, le classement au PIB réel par habitant a un fort pouvoir prédictif du classement à l'Indice de développement humain (130 pays, $R^2 = 95,3 \%$), à l'Indice mondial du bonheur (130 pays, $R^2 = 74,3 \%$) ou de l'Indice de vivre mieux de l'OCDE (41 pays, $R^2 = 81,8 \%$)²³.

Dans cette même perspective, le Rapport sur l'Indice mondial du bonheur indique que le PIB par habitant est le principal facteur explicatif du résultat de l'indice. Il devance les autres composantes analysées, soit le support social, l'espérance de vie en santé, la liberté de choix, la « générosité » et la corruption²⁴.

²³ Cette relation a été limitée aux 41 pays faisant partie de l'Indice de vivre mieux de l'OCDE.

²⁴ John HELLIWELL, Richard LAYARD, Jeffrey SACHS, Jan-Emmanuel DE NEVE, Lara AKNIN et Shun WANG (2023). *Op. cit.*, p. 53 de l'annexe statistique.

OBSERVATIONS ET REMARQUES FINALES

Cette incursion dans la grande famille des indicateurs de bien-être a montré que le PIB réel par habitant constitue un indicateur approximatif du niveau de vie. S'il a l'avantage d'être, compte tenu de sa relative simplicité d'interprétation, un indicateur commode, il n'en demeure pas moins qu'il ne mesure pas spécifiquement le bien-être. Il est reconnu que d'autres indicateurs incorporent mieux une réalité multidimensionnelle dans la détermination du bien-être.

Partant de l'analyse présentée, certaines observations ressortent :

Utilisation du PIB réel par habitant reste pertinente. L'analyse a montré le fort pouvoir de prédiction du PIB réel par habitant relativement au classement d'autres indices composites ou uniques de bien-être, tels l'Indice de développement humain du PNUD, l'Indice mondial du bonheur de Gallup et l'Indice du vivre mieux de l'OCDE. Il faut garder à l'esprit que les pays les mieux classés en matière de PIB réel par habitant, qu'il s'agisse des pays nordiques, de la Suisse ou encore des Pays-Bas, performant également tous très bien en regard de ces trois indices. Dans ce contexte, il apparaît toujours pertinent de mesurer la hausse du niveau de vie par l'évolution du PIB réel par habitant, bien que d'autres indicateurs de bien-être puissent servir de repères complémentaires.

Nécessité d'intégrer d'autres variables pour mesurer le bien-être. L'ajout d'une série de variables aux analyses capterait la multitude de facettes du progrès, ou du développement des sociétés pour un plus grand bien-être. La croissance n'est pas qu'une affaire de PIB, elle passe aussi par le bien-être de la population (Dupuis et Noreau, 2018²⁵). Dès lors, le PIB réel par habitant doit s'analyser avec une série d'indicateurs complémentaires en vue de mesurer le niveau de vie ou s'intégrer dans un indicateur composite combinant différents éléments. Par exemple, outre la dimension économique traditionnelle du PIB réel par habitant, une dimension relative à l'éducation avec un indicateur relatif au décrochage scolaire, une dimension sociale relative à la pauvreté et une dimension environnementale relative à la pollution pourraient constituer un indicateur composite intéressant. La préférence soulevée ici est donc l'ajout, au PIB réel par habitant, de quelques dimensions caractérisées par un nombre très restreint d'indicateurs. Les indicateurs choisis seraient amalgamés dans un indice composite pour une vue d'ensemble, mais présentés également individuellement pour raffiner l'interprétation globale.

Acceptabilité, adhésion et besoin de consensus. Le succès du PIB comme indicateur économique découle en bonne partie du fait qu'il s'agit d'une mesure acceptée mondialement. Le développement d'autres indicateurs nécessite l'acceptabilité et l'adhésion du plus grand nombre, dont les décideurs publics. Dans cette optique, il faut chercher un consensus quant aux indicateurs suivis²⁶, leur nombre et leur cible, et la façon d'interpréter leur variation. À ce jour, les multiples initiatives, bien qu'ayant toutes un intérêt certain en présentant un contenu riche et bien documenté, complexifient la convergence vers une approche commune. Des développements sont encore nécessaires pour que ressorte une façon de faire généralement acceptée.

²⁵ François DUPUIS et Joëlle NOREAU (2018). *Op. cit.*

²⁶ Le consensus ne doit pas seulement concerner les thèmes ou dimensions. Par exemple, si on s'entend bien sur le thème de l'éducation, il faut également s'entendre sur le meilleur indicateur. En effet, pour l'importance de la scolarité, doit-on regarder le taux de diplomation postsecondaire (taux plus élevé au Québec qu'en Ontario) ou le taux de diplomation secondaire (le Québec performe moins bien que l'Ontario) ? Quelle information serait la plus pertinente pour le développement ou le progrès ?

* * *

En conclusion, rappelons qu'à nos yeux, s'il apparaîtrait pertinent de suivre l'évolution du bien-être économique s'appuyant sur le PIB réel par habitant, il convient de le faire en concomitance avec d'autres indicateurs combinant à la fois des éléments de condition de vie matérielle et de qualité de vie. L'idée sous-jacente étant de favoriser la croissance du niveau de vie tout en prenant en compte les autres facettes du développement. Cette façon de faire enrichirait à coup sûr la compréhension des principaux pôles où le Québec performe bien et ceux nécessitant davantage d'interventions.

BIBLIOGRAPHIE

- COLLECTIF G15+ (s. d.), *Les Indicateurs du bien-être au Québec*, <https://indicateurs.quebec/>
- DUPUIS, François et Joëlle NOREAU (2018), « Et si la performance de l'économie passait par autre chose que le PIB ? », *Point de vue économique*, Desjardins, Études économiques ;
- GODBOUT, Luc et Suzie ST-CERNY (2023). « Regard sur l'enrichissement collectif : cerner, s'entendre et agir », *Regard CFFP R2023/xx* (à venir), Université de Sherbrooke, Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques.
- HAGGART, Blayne (2000). *Le produit intérieur brut et les autres indicateurs sociaux et économiques*, PRB 00-22F [<https://publications.gc.ca/Collection-R/LoPBdP/BP/prb0022-f.htm>]
- HELLIWELL, John, Richard LAYARD, Jeffrey SACHS, Jan-Emmanuel DE NEVE, Lara AKNIN et Shun WANG. 2023. *World Happiness Report*. Organisation des Nations Unies, New York, mars, p. 53 de l'annexe statistique. : <https://happiness-report.s3.amazonaws.com/2023/WHR+23.pdf>
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2022). *Indicateurs de progrès du Québec. Mesure du bien-être et de la richesse nationale. Cadre conceptuel et méthodologique* ; J. E. STIGLITZ, A. SEN and J.-P. FITOUSSI (2009), *op. cit.*
- MINISTÈRE DES FINANCES DU CANADA (2021) *Vers une stratégie sur la qualité de vie pour le Canada* <https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/services/publications/mesurer-ce-qui-importe-vers-strategie-qualite-vie-canada.html>
- MINISTÈRE DES FINANCES DU QUÉBEC (2021). *Le Point sur la situation économique et financière du Québec*. Automne.
- MINISTÈRE DES FINANCES DU QUÉBEC (2023). *Budget 2023-2024. Plan budgétaire*, Mars.
- MINISTÈRE DES FINANCES DU QUÉBEC (2023). *Plan stratégique 2023-2027 – Ministère des Finances*, Juin, p. 9.
- NATIONS UNIES (2015). *Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 25 septembre 2015*, https://ggim.un.org/documents/A_Res_70_1_f.pdf
- STIGLITZ, J. E., J. FITOUSSI and M. DURAND (2018). *Beyond GDP: Measuring What Counts for Economic and Social Performance*, OECD Publishing, Paris. <https://doi.org/10.1787/9789264307292-en>
- STIGLITZ, J. E., A. SEN and J.-P. FITOUSSI (2009). *Report by the Commission on the Measurement of Economic and Social Progress*, <https://ec.europa.eu/eurostat/documents/8131721/8131772/Stiglitz-Sen-Fitoussi-Commission-report.pdf>

ANNEXE 1. ILLUSTRATIONS RELATIVES À CERTAINES INITIATIVES DE SUIVI D'INDICATEURS

Cadre mondial d'indicateurs pour les Objectifs de développement durable – Nations Unies

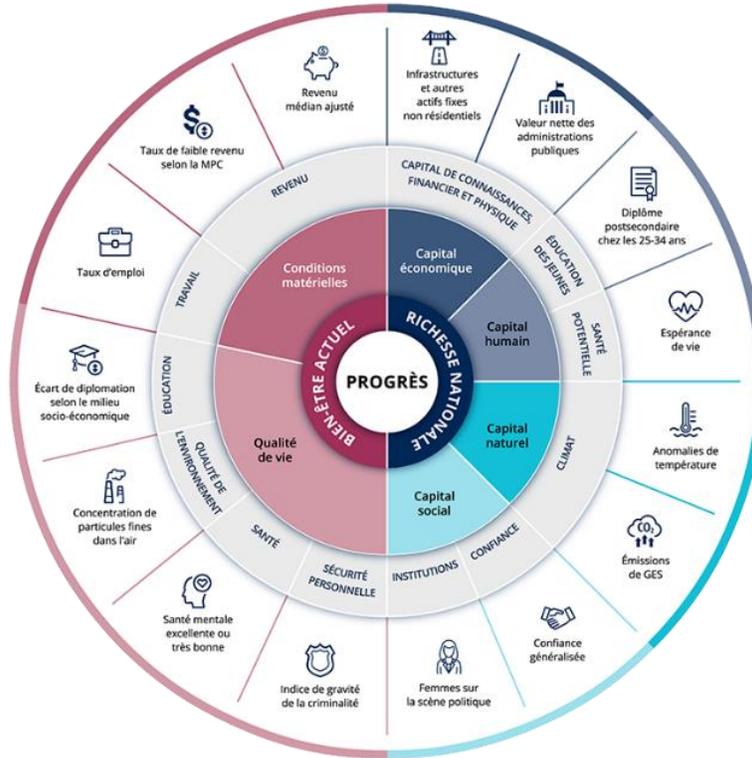
OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Affiche Le Cadre de qualité de vie pour le Canada – Ministère des Finances du Canada

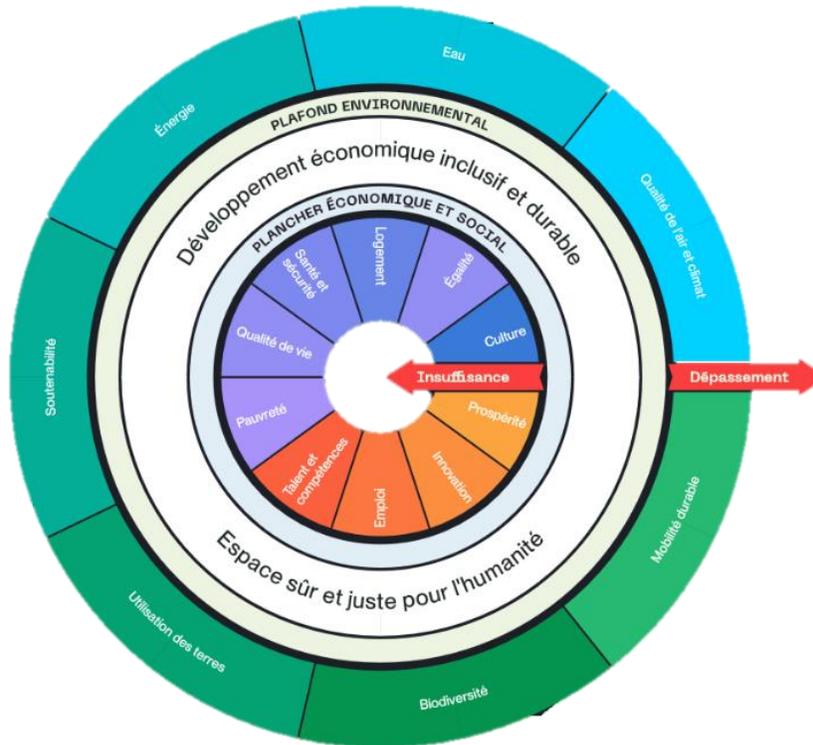
| Prospérité | Santé | Société | Environnement | Saine gouvernance |
|--|--|--|--|---|
| <p>Revenu et croissance</p> <ul style="list-style-type: none"> ★ Revenu des ménages ★ PIB par habitant ★ Productivité ★ Accès à Internet rapide ★ Richesse des ménages ★ Investissement en recherche et développement internes ★ Ratio du passif financier net public au PIB ★ Croissance des entreprises <p>Emploi et qualité de l'emploi</p> <ul style="list-style-type: none"> ★ Emploi ★ Sous-utilisation de la main-d'œuvre ★ Salaires ★ Travail précaire ou à la demande ★ Satisfaction à l'égard de l'emploi <p>Compétences et possibilités</p> <ul style="list-style-type: none"> ★ Les jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEET) ★ Accès à l'apprentissage et à la garde des jeunes enfants ★ Compétences des enfants, des étudiants et des adultes ★ Scolarisation postsecondaire ★ Vision de l'avenir <p>Sécurité économique et difficultés financières</p> <ul style="list-style-type: none"> ★ Besoins en matière de logement ★ Pauvreté ★ Protection contre les chocs de revenu ★ Bien-être financier ★ Itinérance ★ Sécurité alimentaire | <p>Personnes en santé</p> <ul style="list-style-type: none"> ★ Espérance de vie ajustée sur la santé ★ Santé mentale autoévaluée ★ Santé autoévaluée ★ Activité physique ★ État de santé fonctionnel ★ Enfants vulnérables dès la petite enfance ★ Consommation de fruits et de légumes/milieux alimentaires sains <p>Systèmes de soins de santé</p> <ul style="list-style-type: none"> ★ Accès rapide aux services d'un fournisseur de soins primaires ★ Besoins en soins de santé insatisfaits ★ Besoins en soins de santé mentale insatisfaits ★ Soins de longue durée (accès et qualité) ★ Accès à une assurance-maladie supplémentaire ★ Besoins en soins à domicile insatisfaits ★ Non-respect d'une ordonnance de médicaments en raison des coûts | <p>Culture et identité</p> <ul style="list-style-type: none"> ★ Sentiment de fierté/d'appartenance au Canada ★ Perceptions positives de la diversité ★ Langues autochtones ★ Connaissance des langues officielles ★ Participation à des pratiques culturelles ou religieuses, loisirs ou sport <p>Cohésion sociale et rapports sociaux</p> <ul style="list-style-type: none"> ★ Sentiment d'appartenance à une collectivité locale ★ Quelqu'un sur qui compter ★ Confiance à l'égard des autres ★ Bénévolut ★ Satisfaction à l'égard des relations personnelles (famille et amis) ★ Solitude ★ Environnements accessibles <p>Emploi du temps</p> <ul style="list-style-type: none"> ★ Emploi du temps ★ Satisfaction à l'égard de l'emploi du temps | <p>Environnement et personnes</p> <ul style="list-style-type: none"> ★ Qualité de l'air ★ Eau potable ★ Adaptation aux changements climatiques ★ Catastrophes naturelles et urgences ★ Satisfaction à l'égard de l'environnement local ★ Quartiers propices à la marche ★ Accès au transport en commun <p>Intégrité écologique et gestion de l'environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> ★ Emissions de gaz à effet de serre ★ Aires conservées ★ Indice des espèces canadiennes ★ Qualité de l'eau des cours d'eau canadiens ★ Capital naturel ★ Gestion des déchets ★ Écosystèmes côtiers et marins | <p>Sûreté et sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> ★ Sécurité personnelle ★ Indice de gravité de la criminalité ★ Perceptions de la sécurité du quartier après la tombée de la nuit ★ Mauvais traitements infligés pendant l'enfance ★ Préparation en cas d'urgence des ménages <p>Démocratie et institutions</p> <ul style="list-style-type: none"> ★ Confiance à l'égard des institutions ★ Participation électorale ★ Représentation au sein des postes de cadres supérieurs ★ La place du Canada dans le monde ★ Médisinformation/confiance à l'égard des médias ★ L'autodétermination des Autochtones <p>Justice et droits de la personne</p> <ul style="list-style-type: none"> ★ Discrimination et traitement injuste ★ Cyberintimidation ★ Accès à un système de justice juste et équitable (système pénal et civil) ★ Résolution des problèmes juridiques graves ★ Taux d'incarcération |
| <p>★ Satisfaction à l'égard de la vie</p> <p>★ Indicateurs principaux : ont pour but de fournir une évaluation de haut niveau de la qualité de vie globale au Canada.</p> <p>La perspective de l'équité et de l'inclusion vise à éclairer l'élaboration de politiques et de programmes pour promouvoir une plus grande équité et égalité, en évaluant la distribution des résultats parmi différents groupes de population au Canada.</p> | | | <p>★ Sentiment de sens et de but à la vie</p> <p>La perspective de la durabilité et de la résilience favorise une réflexion à long terme en examinant la trajectoire des indicateurs afin de déterminer les risques, de renforcer la résilience et de s'assurer que les choix politiques contribuent à une meilleure qualité de vie, non seulement aujourd'hui, mais aussi dans les années à venir.</p> | |

Indicateurs de progrès au Québec –Institut de la statistique du Québec



Source : <https://statistique.quebec.ca/fr/document/cadre-conceptuel-indicateurs-progres-quebec/publication/indicateurs-progres-quebec>

Les Indicateurs du bien-être au Québec –Collectif G15+



Source : <https://indicateurs.quebec.com/projet#beigne>